



VOLET B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge



18077661

03 MAI 2018

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0418 762 658

Dénomination

(en entier) : **G. BAURAND GUILLAUME**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi, 470 à 5020 MALONNE (NAMUR)**

Objet de l'acte : DEMISSION D UN GERANT ET DU CONSEILLER TECHNIQUE

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés du 12 Avril 2018

La présente assemblée a pour ordre du jour :

- Démission d'un Gérant
- Démission du Conseiller Technique

A l'unanimité, l'Assemblée décide :

- L'assemblée Générale prend acte de la démission de la SPRL SOFIMONT en tant que co-gérant et décide de ne pas pourvoir à son remplacement. Cette démission a un effet immédiat. Elle la remercie pour le travail accompli durant ces années de collaboration.
- L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Gérard BAURAND en tant que conseiller technique. Elle décide de ne pas pourvoir à son remplacement. Cette démission a un effet immédiat. Elle le remercie pour le travail accompli durant ces années de collaboration.

Fait à Malonne, le 12 avril 2018

Signatures : Monsieur Vincent CLAUDE et Madame Marie-Anne BOUCHAT
Madame Marie-Anne BOUCHAT, Gérante de la sprl MAVIDECO

PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire déposé au Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).